

10 décembre 2018

**Gestion globale d'actifs HSBC annonce des changements à certains de ses fonds communs de placement**

Gestion globale d'actifs HSBC (Canada) Limitée («Gestion globale d'actifs HSBC»), le gestionnaire des Fonds communs de placement de la HSBC (les «Fonds»), a annoncé aujourd'hui la réduction des frais de gestion de Fonds de la série gestionnaires, et a communiqué des renseignements importants concernant l'imposition de certains Fonds HSBC Horizon Patrimoine<sup>MC</sup> lancés en 2018.

**Réduction des frais de gestion de Fonds de la série gestionnaires**

À compter du 18 décembre 2018, Gestion globale d'actifs HSBC réduira jusqu'à concurrence de 35 points de base les frais de gestion des Fonds suivants de la série gestionnaires :

Série gestionnaires	Frais de gestion actuels	Nouveaux frais de gestion
Fonds en titres du marché monétaire canadien de la HSBC	0,60 %	0,35 %
Fonds en titres du marché monétaire en dollars US de la HSBC	0,75 %	0,40 %
Fonds en prêts hypothécaires de la HSBC	0,85 %	0,675 %
Fonds mondial en obligations de sociétés de la HSBC	1,00 %	0,75 %
Fonds en titres de créance des nouveaux marchés de la HSBC	1,00 %	0,75 %
Fonds revenu mensuel de la HSBC	0,75 %	0,625 %
Fonds revenu mensuel en dollars US de la HSBC	1,05 %	0,775 %
Fonds en actions internationales de la HSBC	0,75 %	0,625 %
Fonds en titres des nouveaux marchés de la HSBC	1,25 %	1,125 %
Fonds en actions BRIC de la HSBC	1,25 %	1,125 %
Fonds en actions chinoises de la HSBC	1,25 %	1,125 %
Fonds en actions indiennes de la HSBC	1,25 %	1,125 %

**Renseignements importants concernant l'imposition des Fonds lancés en 2018**

Plus tôt cette année, Gestion globale d'actifs HSBC a lancé les Fonds HSBC Horizon Patrimoine, qui incluent le Fonds conservateur HSBC Horizon Patrimoine et le Fonds conservateur modéré HSBC Horizon Patrimoine (individuellement un «fonds ne faisant pas partie d'une fiducie de fonds communs de placement» et collectivement les «fonds ne faisant pas partie d'une fiducie de fonds communs de placement»). Aujourd'hui, Gestion globale d'actifs HSBC a déterminé que les fonds ne faisant pas partie d'une fiducie de fonds communs de placement ne satisferaient sans doute pas aux exigences des fiducies de fonds communs de placement aux fins de l'impôt pour 2018 avant la date limite, soit à la fin de mars 2019. De plus, comme pendant une partie ou l'ensemble de 2018, la Banque HSBC Canada a détenu plus de 50 % des parts en circulation, les fonds ne faisant pas partie d'une fiducie de fonds communs de placement seront imposés d'une manière différente des autres Fonds, notamment :

- Pour la période pendant laquelle la Banque HSBC Canada détient plus de 50 % des parts en circulation, le fonds ne faisant pas partie d'une fiducie de fonds communs de placement sera imposé selon l'évaluation à la valeur du marché. Autrement dit, tous les gains nets, mais non réalisés dans le fonds ne faisant pas partie d'une fiducie de fonds communs de placement seront constatés et distribués aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition du fonds ne faisant pas partie d'une fiducie de fonds communs de placement. Le revenu évalué à la valeur du marché et distribué aux porteurs de parts est entièrement imposable et figurera sur le feuillet T3 dans les autres revenus (comme dans le cas d'un revenu d'intérêt).
- Si, durant l'année 2018, le pourcentage des parts d'un fonds ne faisant pas partie d'une fiducie de fonds communs de placement qui sont détenues par la Banque HSBC Canada diminue à 50 % ou moins, le fonds sera réputé avoir une fin d'année d'imposition et il distribuera le revenu pour cette période. Le fonds ne faisant pas partie d'une fiducie de fonds communs de placement aura aussi une fin d'année ordinaire, soit le 31 décembre. Par conséquent, un porteur de parts d'un fonds ne faisant pas partie d'une fiducie de fonds communs de placement pourrait recevoir deux distributions pour 2018. De même, si le pourcentage des parts d'un fonds ne faisant pas partie d'une fiducie de fonds communs de placement qui sont détenues par la Banque HSBC Canada diminue à 50 % ou moins en 2019 ou si le fonds ne faisant pas partie d'une fiducie de fonds communs de placement est considéré comme étant une fiducie de fonds communs de placement en 2019, un porteur de parts pourrait recevoir deux distributions pour 2019.

Comme les fonds ne faisant pas partie d'une fiducie de fonds communs de placement sont des placements enregistrés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, ils sont admissibles comme placements dans les régimes enregistrés.

Pour en savoir plus sur les incidences fiscales, veuillez consulter le prospectus simplifié et la notice annuelle de décembre 2018 des Fonds communs de placement de la HSBC, qui seront publiés le 18 décembre 2018 ou vers cette date.

#### **Demandes des médias :**

Caroline Creighton	416-868-8282	caroline.x.creighton@hsbc.ca
Sharon Wilks	416-868-3878	sharon_wilks@hsbc.ca

#### **Notes aux rédacteurs :**

1. À propos de la Banque HSBC Canada

La Banque HSBC Canada, filiale de la société HSBC Holdings plc, est le chef de file des banques internationales au pays. Nous aidons des entreprises et des particuliers partout au Canada à faire des affaires et à gérer leurs finances à l'échelle mondiale par l'entremise de trois secteurs d'activité mondiaux, soit les services aux entreprises, les services bancaires internationaux et marchés et les services bancaires de détail et gestion de patrimoine. Le Groupe HSBC est l'un des plus importants groupes de services bancaires et financiers au monde, dont les actifs totalisaient 2 603 G\$ US au 30 septembre 2018. Fort d'une technologie de pointe, le Groupe HSBC sert des clients du monde entier à partir d'environ 3 800 bureaux répartis dans 66 pays et territoires en Europe, en Asie, dans les Amériques, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Pour en savoir plus, consultez le site [www.hsbc.ca](http://www.hsbc.ca) ou suivez-nous sur Twitter à @hsbc\_ca ou sur Facebook à @HSBCCanada.

2. Gestion globale d'actifs HSBC (Canada) Limitée est une filiale en propriété exclusive, mais une entité distincte, de la Banque HSBC Canada, et constitue la composante canadienne de HSBC Global Asset Management [Gestion globale d'actifs HSBC].
3. HSBC Global Asset Management, la division de gestion de placements du Groupe HSBC, investit au nom de la clientèle mondiale de la HSBC, constituée de particuliers et de clients privés, d'intermédiaires, de sociétés et d'institutions, pour qui elle gère aussi bien des fonds en gestion commune que des comptes distincts. HSBC Global Asset Management permet à cette clientèle d'accéder à des occasions de placement à l'échelle mondiale grâce à son vaste réseau et sa capacité à offrir, dans quelque 26 pays, des ressources internationales et une connaissance du marché local. Au 30 septembre 2018, HSBC Global Asset Management gérait un actif de 456 G\$ US pour le compte de ses clients. Pour en savoir davantage, veuillez visiter le site [www.global.assetmanagement.hsbc.com](http://www.global.assetmanagement.hsbc.com).

HSBC Global Asset Management est le nom commercial donné à la division responsable des services de gestion d'actifs de HSBC Holdings plc.

4. Un placement dans les Fonds communs de placement de la HSBC peut donner lieu à des commissions de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus, l'Aperçu du Fonds et les autres documents d'information avant d'investir dans les Fonds communs de placement de la HSBC. Les Fonds communs de placement de la HSBC ne sont pas garantis, leur valeur peut changer fréquemment et les rendements passés ne sont pas nécessairement une indication des rendements futurs. Les parts des fonds du marché monétaire ne conservent pas toujours nécessairement la même valeur.
5. HSBC Horizon Patrimoine<sup>MC</sup> est une marque de commerce de HSBC Group Management Services Limited.

*Fin*